

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 2 mai 2023, a adopté le règlement suivant :

1385-2023 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 1299-2020 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4.1.1

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : Règlement numéro 1385-2023.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 3 mai 2023.

France Charlebois, OMA

have Charlibrois

Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe